

## Produit

# BFT RENDEMENT PLUS 2028 - I (C)

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013222379 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 06/03/2026.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Parts de BFT RENDEMENT PLUS 2028, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée** : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2028. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers »)** : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

**Objectifs** : L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de 2 ans et 10 mois (du 02/02/2026, date de mise en place de la stratégie, jusqu'à l'échéance, le 15/12/2028), une performance nette annualisée supérieure de 0,45% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2028 (OAT 11/2028), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum. A titre d'information, au 8 septembre, le taux de rendement actuariel de l'OAT 11/2028 était de 2,31%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion et intègre, dans le cadre d'une approche prudente, une décote de 0,87%. Dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2028. Le fonds pourra détenir jusqu'à 20% maximum de son actif net des obligations dont la date d'échéance est postérieure au 15/12/2028 à condition qu'elles aient une première date de rappel antérieure à la date d'échéance du fonds. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro et appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement ». Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement », moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. A titre exceptionnel, et si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire. Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2028. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 3. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

A compter du 31 décembre 2027 à 12h25, les souscriptions pourront être fermées sur décision de la société de gestion. L'annonce de fermeture anticipée se fera par avis financier via le site internet de la société de gestion [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

**Investisseurs de détail visés** : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.cpram.com](http://www.cpram.com) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction** : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT PLUS 2028.

**Politique de distribution** : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires** : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

**Dépositaire** : CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2028. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT PLUS 2028.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 2 ans et 10 mois			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 ans et 10 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€8 420	€8 460
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-5,7%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€8 420	€8 860
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-4,2%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€10 550	€10 890
	Rendement annuel moyen	5,5%	3,1%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€11 930	€12 920
	Rendement annuel moyen	19,3%	9,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2019 et le 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2018 et le 30/11/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/06/2025

### Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 investi.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 ans et 10 mois*
Coûts totaux	€85	€265
Incidence des coûts annuels**	0,9%	0,9%

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,93% avant déduction des coûts et de 3,05% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	50,20 EUR
Coûts de transaction	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	35,06 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée :** 2 ans et 10 mois, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être affecté de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

**Calendrier des ordres :** les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT PLUS 2028 pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [client.servicing@cpram.com](mailto:client.servicing@cpram.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com). Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).